

PONCHON

devant la bibliothèque
55, rue de la Mairie



de 9 h à 10 h



de 17 h à 18 h

COLLECTES

- ▶ **PRODUITS DE TOILETTE**
- ▶ **PRODUITS D'HYGIÈNE FÉMININE**

Et aussi :

CHÈQUES à l'ordre de « *Planning familial 62* »*

** L'association délivre un reçu fiscal pour déduire 66 % de la somme versée.*

Merci !

UN PÉRIPLÉ AU PÉRIL DE LEUR VIE

« Mon histoire commence au Soudan. J'ai traversé le désert libyen à pied pendant 10 jours. Les passeurs nous ont frappés et injuriés. Je n'ai pas mangé pendant 6 jours et je n'ai presque pas bu d'eau. Une fois arrivés sur la côte libyenne, ils nous ont amenés à un bateau sur la plage. Ils ne nous avaient pas dit qu'il serait si petit. Sur la plage, ils nous ont frappés car nous ne voulions pas monter sur le bateau. Nous avons navigué jusqu'à 10 heures du matin et nous sommes arrivés dans les eaux internationales. Au bout de 15.km, le bateau a commencé à prendre l'eau et à couler. Ceux qui savaient nager ont survécu, les autres se sont noyés. Mes trois frères sont morts. Je suis resté 2 heures dans l'eau accroché à un bout de plastique, avant que les garde-côtes ne viennent. Ensuite, je suis allé à Lampedusa, puis en Sicile, puis dans un camp à Milan, puis à Vintimille où j'ai pris un train pour Nice. Maintenant je suis dans « la jungle » de Calais. Je veux aller en Angleterre car c'est un pays sûr pour moi. Je ne veux pas rester ici. « La jungle » c'est trop dur, parfois il y a de quoi se nourrir mais parfois c'est impossible. Il n'y a pas d'eau potable. Ce n'est pas une vie. »

Mohammad, 16 ans

Témoignage recueilli par Médecins sans frontières

DÉCLARATION UNIVERSELLE
DES DROITS DE L'HOMME DE 1948

art. 13.1 Toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un état.

art. 13.2 Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays.

art. 14.1 Devant la persécution, toute personne a le droit de chercher asile et de bénéficier de l'asile en d'autres pays.



CE N'EST PAS UN CAS ISOLÉ

Près de 60 millions de réfugiés, apatrides, exilés dans le monde en 2015. Une progression phénoménale. Des humains martyrisés, spoliés, refoulés.

Jean Ziegler, un des responsables de l'ONU, rappelle l'Europe à ses devoirs et dénonce ses manquements à la convention sur les réfugiés. Chaque jour à Calais, des milliers d'entre eux arrivent de Syrie, d'Érythrée, de Libye ... pour franchir la Manche. Les campements de fortune se succèdent, les opérations de police s'enchaînent.

Le million de réfugiés arrivés en Europe (l'une des régions les plus riches du monde, en dépit de la crise) ne représente que 0,2 % de sa population ! Non seulement les pays européens ont les moyens d'accueillir les réfugiés et de les traiter dignement mais ils doivent le faire pour continuer à se réclamer des droits de l'Homme.

L'Europe répond par un déni de solidarité en érigeant des murs, quitte à faire de la Méditerranée un cimetière : plus de 30 000 morts. Record absolu. Et ça continue. Les ressources ne manquent pas en Europe. Ce qui manque c'est la volonté politique.

Le droit d'asile doit être respecté.

L'Union européenne donne des milliards d'euros à des pays qui refusent d'accueillir les réfugiés, ou les maltraitent, ou séquestrent leurs biens et dans le même temps diminue les subventions aux associations humanitaires.

Elle assiste passive à tous les trafics des mafias qui sont responsables de milliers de morts.

L'INDIGNATION NE SUFFIT PLUS, IL FAUT AGIR

Que les armes se taisent ! Que l'argent sorte des coffres-forts et serve à la paix !

Pesons sur notre gouvernement pour qu'il agisse en ce sens.

La France doit maintenant se montrer digne de son devoir de solidarité. 24 000 réfugiés en deux ans, ce n'est pas à la hauteur. L'État doit prendre ses responsabilités aux côtés des centaines de communes, de milliers de citoyens et d'associations volontaires. 1 000 euros par réfugié, c'est 24 millions d'euros en 2 ans ! Mais la vente d'un seul avion Rafale c'est 94 millions d'euros, hors taxes !

NOUS, FEMMES COMMUNISTES DE L'OISE, avons décidé d'aider les femmes migrantes car ce sont elles qui souffrent le plus : séparations, violences, viol, froid, faim, manque d'hygiène, etc.

Nous avons pris contact avec nos camarades du Pas-de-Calais et les associations humanitaires qui leur viennent déjà en aide. Nous aiderons dans un premier temps l'association « Planning familial » qui attend de nous : des produits de toilette, d'hygiène féminine, de contraception, et des chèques à l'ordre de « Planning Familial 62 »* pour toutes leurs activités : suivi des grossesses, contraception, sida, IVG, etc.

* Si vous êtes redevable à l'impôt sur le revenu, vous pouvez bénéficier d'une réduction fiscale de 66 % du montant versé